

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu la convention N°220/2022 du 19/07/2022 portant sur l'étude d'adaptation d'un bloc boulangerie + infirmerie + transmission + poste police au niveau unité militaire à TEBESSA /5°RM pour un montant de 926.053.54 DA / TTC, et un délai de 90 jours , conclu avec le bureau d'étude, CHAOUR NARDJES vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°669/2022 du 29/12/2022 .

- Vu que l'étude n'a pas été réceptionnée , malgré la fin des délais contractuels.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure le bureau d'étude CHAOUR NARDJES de remettre l'étude dans un délai de 08 jours, Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du de la convention au torts et dépens du contractant .